



Prairie

FLASH N°02

18/12/2024



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Rédacteur du bulletin

Olivier GAILLARD
FREDON Nouvelle-
Aquitaine
olivier.gaillard@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale
d'agriculture Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du Flash campagnol
Nouvelle Aquitaine-N°2 du
18/12/2024 »*



RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2024>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Campagnol terrestre

- Les observations de cet automne montrent **une situation calme pour une majeure partie du territoire Limousin. La « zone vergers » (aux confins de la Dordogne)**, semble être la zone la plus infestée.
- Les observations laissent penser que nous sommes en **phase de basse densité** sur le territoire Limousin.

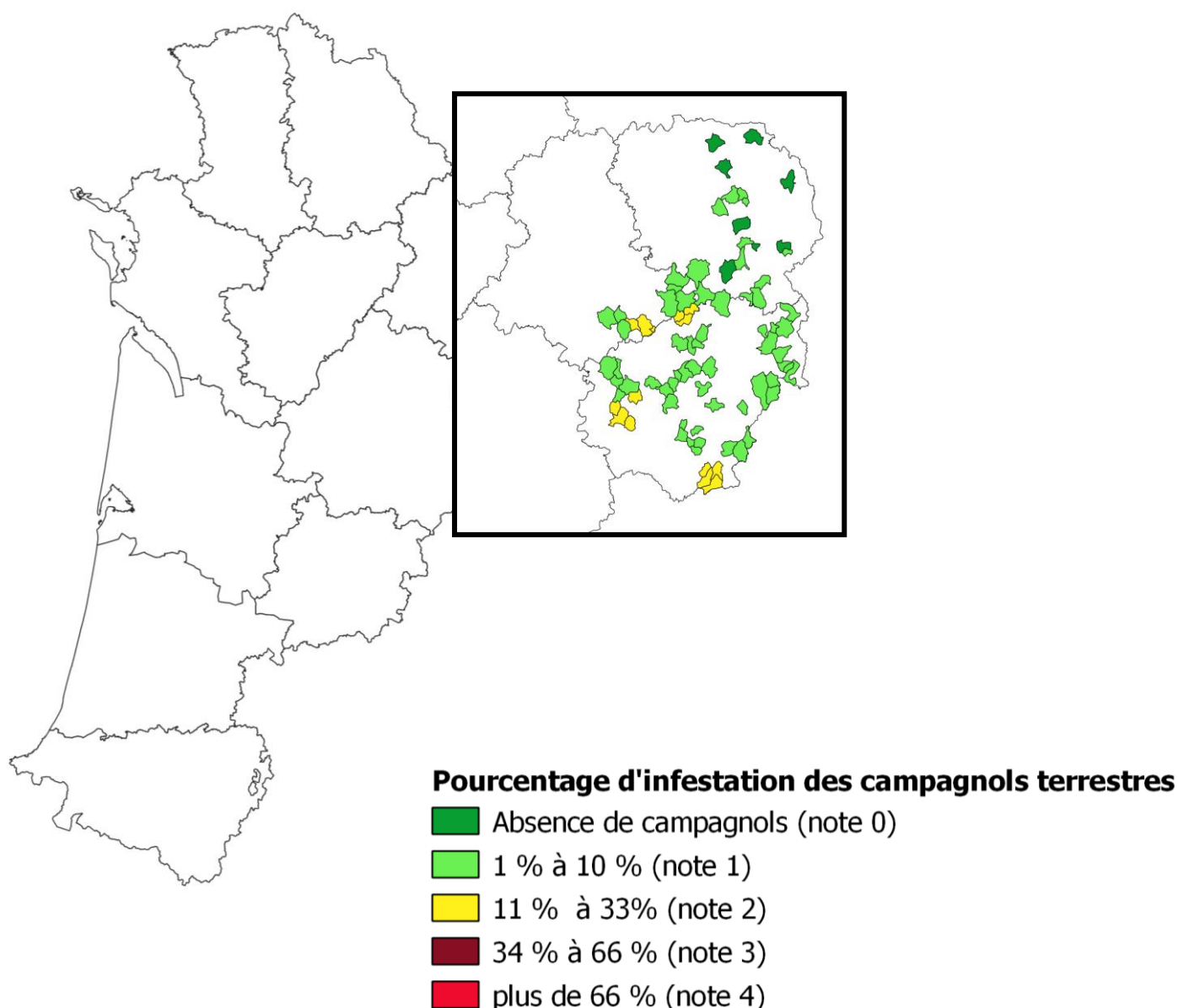
Campagnol des champs

- Les dernières observations montrent une faible activité du campagnol des champs.

1) Situation sanitaire du campagnol terrestre :

L'établissement de la carte de situation sanitaire repose sur une méthode de scoring communal, comprenant des observations ponctuelles en plusieurs points de chaque commune, renforcées par un comptage selon la méthode indiciaire. Entre le 10 novembre et le 17 décembre 2024, 55 communes ont été observées.

La notation par observation d'indices de présence frais peut sous-estimer le niveau réel des populations. Le campagnol terrestre reste présent, bien qu'il puisse vivre de manière assez discrète. En Auvergne, une étude a révélé une densité d'environ 200 campagnols par hectare sans indices récents de présence. Ainsi, malgré une densité apparente faible, il est crucial de continuer à surveiller les parcelles, surtout en fin d'hiver.



Les notations réalisées par ces méthodes montrent des niveaux d'infestation bas pour cet automne.

En Haute-Vienne : Phase de basse densité

La situation sur le plateau de Millevaches (GDON Eymoutiers et Châteauneuf-la-Forêt) a atteint une stabilisation à faible densité, sans évolution significative des populations depuis 2023.

Un constat similaire se fait sur le GDON de Saint-Germain-les-Belles, bien que l'évaluation de la présence des campagnols dans les deux principaux vergers de la commune reste difficile. Les indices de présence dans ces vergers sont peu visibles cette saison. La pluviométrie récente a permis aux arbres endommagés cette année de ne pas se dégrader trop vite.

En Creuse : Phase de basse densité

Les observations révèlent une faible densité de population de campagnols terrestres dans la majorité du département. Certaines communes du nord-est de la Creuse ne présentent même aucun indice de présence.

En Corrèze : Phase de basse densité

En Xaintrie, à la frontière avec le Cantal, la situation est globalement favorable. Cependant, certaines communes situées sur la butte près de La Chapelle Saint-Géraud sont plus touchées que celles autour de Saint-Privat.

La dynamique des populations présentes sur la portion corrézienne du plateau de Millevaches est aussi positive que celle de la Haute-Vienne, avec des populations à faible densité, à l'exception de quelques communes où les effectifs sont plus élevés, mais restent dans des proportions tolérables.

La zone arboricole (GDON Juillac, Lubersac, Vigeois) présente des niveaux d'infestation variant entre 1 et 11 % dans certaines zones, et entre 11 % et 33 % dans d'autres. Ces observations, réalisées dans des vergers, doivent être interprétées avec prudence, car il est difficile d'évaluer précisément les populations actives dans des vergers palissés. Les parcelles comportent de nombreux réseaux de galeries susceptibles d'être utilisées par diverses espèces (taupes, campagnols, etc.). Des niveaux d'infestation similaires ont également été observés dans les parcelles de prairie voisines. Globalement, la situation sanitaire est favorable, à l'exception de quelques communes où l'infestation nécessite une surveillance pour prévenir une ré invasion à partir du printemps.

En Haute-Corrèze (GDON d'Ussel, Bort-les-Orgues, Eygurande), les observations révèlent une activité limitée, avec des niveaux d'infestation relativement faibles, obtenant une note de 1 dans toutes les communes où des observations ont été faites.

En Dordogne : Confirmation de présence du campagnol terrestre

Cette zone, qui est principalement concernée par la présence de vergers est au même niveau sanitaire que le secteur de Juillac. La commune de Saint-Cyr les champagnes est à une note de 1.

2) Situation sanitaire du campagnol des champs :

Les précipitations excessives de cette année ont eu des effets négatifs sur les populations de campagnols des champs, comme l'indiquent les observations menées dans les cultures de céréales d'hiver et de luzerne. Dans les zones de référence des Deux-Sèvres et de la Vienne, une activité fortement réduite des campagnols a été notée. Il est probable que l'humidité excessive ait affecté leur habitat, réduisant la disponibilité de nourriture ou modifiant leur reproduction et leur activité.

Malgré cette baisse générale d'activité, des observations ponctuelles ont révélé des attaques localisées, particulièrement dans des parcelles où il n'y a pas eu de travail du sol. Ces attaques, bien que rares, rappellent l'importance de surveiller régulièrement les cultures, même en période de conditions climatiques défavorables pour les rongeurs.

En revanche, dans les cultures fourragères, notamment la luzerne, les conditions peuvent être propices à une reprise d'activité du ravageur dès le retour du printemps. Une surveillance rigoureuse et la mise en place de mesures prophylactiques sont donc indispensables pour maintenir la population.

3) Conclusion :

Les observations automnales montrent que les populations de campagnols terrestres sont en phase de basse densité sur la majorité de leur aire de répartition, alors que l'automne est habituellement la période où les populations sont les plus importantes.

En tenant compte de ces observations et du cycle biologique du ravageur, **il apparaît que nous sommes dans une deuxième année de basse densité. Il sera essentiel de surveiller de près la phase de croissance potentielle.**

Pour ce qui est du campagnol des champs, les populations enregistrées durant cette campagne sont aussi faibles que les deux années précédentes.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration de ce flash Prairie / Edition Zone Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, présidents des GDON et chefs d'exploitation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celles-ci se décident sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuient le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).